



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

"Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de Tubize, 11 (en la salle de l'*Espace Beau Bois*) le **mercredi 15 septembre 2021** à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 6 septembre 2021

Par le Collège,

Le Directeur général,

M. LENNARTS

Le Bourgmestre,

A. FAUCONNIER

Avis important à l'attention des membres de l'assemblée et du public

Afin de garantir au mieux le respect de la règle de "*distance physique*" à observer entre individus dans le contexte sanitaire toujours d'actualité, cette réunion - publique - du Conseil communal aura lieu **en la salle de l'*Espace Beau Bois*, rue de Tubize, 11.**

SÉANCE PUBLIQUE

1. Décisions de l'autorité supérieure compétente relatives à différents actes du Conseil communal : communication.
2. Vérification de l'encaisse du Directeur financier de la commune (situation arrêtée au 10 août 2021) : communication.
3. Taxe communale indirecte sur la distribution d'écrits publicitaires ou d'échantillons publicitaires pour l'exercice 2018. Affaire en cours opposant la Commune à la S.A. L'AVENIR ADVERTISING devant le Tribunal de première Instance du Brabant wallon. Proposition de transaction formulée par la partie adverse afin de mettre fin au litige. Autorisation à donner au Collège communal : décision.
4. Fabrique d'église de la paroisse des Saints Pierre et Paul (Wauthier-Braine). Budget pour l'exercice 2022 : décision.
5. Fabrique d'église de la paroisse Notre-Dame du Bon Conseil (Nouvelles). Budget pour l'exercice 2022 : décision.

6. Église réformée de l'Alliance (Braine-l'Alleud). Budget pour l'exercice 2022 : avis.
7. Église protestante évangélique de Braine-l'Alleud. Budget pour l'exercice 2022 : avis.
8. Intercommunale IMIO. Assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2021 : vote sur la modification des statuts inscrite à l'ordre du jour de cette séance.
9. Administration communale - Service du secrétariat général - Renforcement du personnel par l'adjonction d'un agent supplémentaire sous régime contractuel (hors cadre, à ce stade, dans une fraction de charge égale à 4/5) : entérinement d'une décision du Collège communal (27 août 2021).
10. École communale. Organisation des surveillances du temps de midi dans les trois implantations. Convention avec l'*Intercommunale Sociale du Brabant wallon* (I.S.B.W.) pour l'année scolaire 2021-2022 : approbation.
11. École communale. Ouverture d'une charge d'institutrice maternelle à mi-temps (= 13/26) non subventionnée à durée limitée pour l'implantation de Braine-le-Château : décision formelle après délibération du Collège communal.
12. Appel à projets provincial pour la *stimulation du commerce local et des circuits courts & la digitalisation des points de vente*. Règlement communal fixant les modalités de liquidation - par la commune - des subventions provinciales octroyées aux commerçants et porteurs de projets locaux : adoption.
13. Service communal des travaux. Acquisition d'un engin de levage et de manutention : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de fournitures.
14. Cimetières communaux. Opérations
 - ° d'enlèvement et d'évacuation [ou de réimplantation pour quelques cas] de signes distinctifs de sépultures tombées en désuétude ;
 - ° d'aménagement d'ossuaires ;
 - ° de déplacement et de réimplantation de monuments sur des concessions qui n'ont pas pris fin ;
 - ° d'exhumations techniques ;
 en vue de la réappropriation de parcelles destinées à de nouvelles inhumations.
 Choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de travaux : **nouvelle** décision.
15. *Politique locale "énergie-climat"* (POLLEC). Appel à candidatures POLLEC 2021 lancé par la Wallonie. Proposition d'in BW de procéder à une étude de thermographie aérienne sur l'ensemble du territoire du Brabant wallon. Participation : entérinement d'une décision prise par le Collège communal le 27 août 2021.
16. *Politique locale "énergie-climat"* (POLLEC). Appel à candidatures POLLEC 2021 lancé par la Wallonie pour mise en œuvre et suivi du *Plan d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat* (PAEDC). Participation : entérinement d'une décision prise [à prendre] par le Collège communal le 10 septembre 2021.
17. Mobilité. Aménagement en pré-Ravel d'un tronçon de la ligne 115 (voie de chemin de fer désaffectée) entre l'avenue Gaston Mertens et la rue Idès Vanschepdael. Dossier de la demande de permis d'urbanisme : approbation.
18. Réaménagement de la rue Courte de la Station (avec aménagement d'un arrêt de bus sur la rue de Nivelles) et de la rue des Cattys à Braine-le-Château. Étude du projet et coordination "sécurité-santé" pour les phases "projet et réalisation" : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de services.
19. Étude du projet et coordination "sécurité-santé" pour les phases "projet et réalisation" des investissements suivants :
 - ° Lot 1: Amélioration de la rue Hilaire Parmentier (partie) ;
 - ° Lot 2 : Amélioration de l'avenue du Beau Séjour (partie) ;
 - ° Lot 3: Pose d'un nouveau revêtement hydrocarboné sur une partie du parking communal situé rue de Tubize (et connu sous la dénomination "*Mimi la Frite*"), non loin de la *Ferme Rose*.

HUIS CLOS

Personnel enseignant

20. Congé pour mission demandé par une institutrice primaire nommée à titre définitif : autorisation.
21. Détachement total d'un membre du personnel (institutrice maternelle nommée à titre définitif) auprès d'un

autre pouvoir organisateur (ville de Wavre) pour y exercer une fonction de promotion (Directrice) : approbation.

22. Détachement total d'un membre du personnel (institutrice maternelle nommée à titre définitif) auprès d'un autre pouvoir organisateur (commune de Waterloo) pour y exercer une fonction de promotion (Directrice) : approbation.
23. Détachement total d'un membre du personnel (instituteur primaire nommé à titre définitif) auprès d'un autre pouvoir organisateur (commune de Braine-l'Alleud) pour y exercer une fonction de promotion (Directeur) : approbation.
24. Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle dans une fraction de charge (13/26) non subventionnée de durée limitée à l'implantation de Braine-le-Château : décision formelle après délibération du Collège communal.
25. Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire dans une fraction de charge (12/24) non subventionnée à l'implantation de Wauthier-Braine : décision formelle après délibération du Collège communal.
26. Désignation à titre temporaire d'un instituteur primaire dans une fraction de charge (12/24) non subventionnée : décision formelle après délibération du Collège communal.
27. Désignation à titre temporaire d'un maître spécial de seconde langue dans une fraction de charge (15/24) non subventionnée : décision formelle après délibération du Collège communal.
28. Mise en disponibilité pour raison médicale d'une institutrice maternelle.
29. Mise en disponibilité pour raison médicale d'un maître spécial de religion catholique.

Ratification de désignations à titre temporaire sur décisions du Collège communal

30. Institutrice maternelle à titre temporaire dans une charge d'enseignement non vacante (22/26) à l'implantation de Braine-le-Château, en remplacement partiel d'une enseignante nommée.
31. Institutrice maternelle à titre temporaire [remplacement partiel de deux enseignantes dans des emplois non vacants (charge égale à 9/26 en tout)].
32. Institutrice maternelle à titre temporaire dans deux charges non vacantes (2 x 13/26) en remplacements partiels de deux enseignantes à l'implantation de Braine-le-Château.
33. Institutrice primaire pour exercer la fonction de maître d'adaptation à titre temporaire (12/24) dans un emploi vacant.
34. Institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant en remplacement partiel (12/24) d'une enseignante.
35. Institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant (charge complète) à l'implantation de Braine-le-Château.
36. Institutrice primaire à titre temporaire dans une charge vacante (temps plein) à l'implantation de Braine-le-Château.
37. Institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant en remplacement d'une titulaire de classe à l'implantation de Braine-le-Château.
38. Désignation à titre temporaire d'une enseignante en qualité de maître spécial de Philosophie et de Citoyenneté (C.P.C.) dans une charge subventionnée (emploi vacant) égale à 22/24.
39. Maître spécial d'éducation physique à titre temporaire dans une charge partielle subventionnée (emploi vacant) égale à 2/24.
40. Institutrice primaire à titre temporaire dans différentes fractions de charge (pour un total de 12/24).

41. Institutrice primaire à titre temporaire à l'implantation de Wauthier-Braine dans un emploi non vacant en remplacement partiel (12/24) du titulaire de l'emploi.
42. Instituteur primaire à titre temporaire dans différentes fractions de charge vacantes de durée limitée (pour un total de 12/24).
43. Institutrice primaire sous contrat A.P.E. (mi-temps) à l'implantation de Wauthier-Braine.

*
